

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

## TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



Mémoire du Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 27 juin 2024 relative aux délégations de compétences communales au Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 21 décembre 2023 relative à la fixation des tarifs des prestations pour l'année 2024.

Vu le dossier présenté par [REDACTED] relatif à [REDACTED]

Il convient d'attribuer une concession funéraire afin que le site existant de la commune de Landauge à [REDACTED] soit affecté à l'usage de la commune de Landauge.

**ARRÊTÉ**

**Article premier :** Le site de la commune de Landauge, [REDACTED] est affecté à l'usage de la commune de Landauge, et accordé temporairement à [REDACTED] à l'effet d'y faire la concession funéraire suivante :

**Article 2 :** Cette concession est accordée à titre de concession pour une durée de 10 ans, prenant effet le 27 juillet 2024 et expirant le 26 juillet 2034.

**Article 3 :** La concession est accordée au titre d'une concession funéraire.

**Article 4 :** Sous réserve d'acceptation, le site de la commune de Landauge est temporairement affecté par une concession funéraire à [REDACTED], en attendant de la commune de Landauge (dépendant) d'un délai d'un mois pour fournir un cahier des charges au grand conseil de la commune de Landauge et en attendant de la commune de Landauge (dépendant) d'un délai d'un mois pour fournir un cahier des charges au grand conseil de la commune de Landauge.

Le nombre de la concession est de [REDACTED] et les tarifs de la concession sont les suivants :

En conséquence, le conseil de la commune de Landauge est invité à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

**Article 5 :** [REDACTED] prendra en charge les dépenses de la commune de Landauge (dépendant) d'un délai d'un mois à compter de la date d'adoption de la présente décision, et en attendant de la commune de Landauge (dépendant) d'un délai d'un mois pour fournir un cahier des charges au grand conseil de la commune de Landauge.

Il est précisé que la commune de Landauge (dépendant) d'un délai d'un mois pour fournir un cahier des charges au grand conseil de la commune de Landauge.

Limoges Métropole, représentée par le Maire, Secrétaire Général.

### DÉCISION

# Décision d'attribution d'une concession funéraire - 717\_2

1 DOCUMENT - Publié le 17 Septembre 2024

 **DEC\_FUNER\_717\_2\_ATTRIBUTION\_CONCESSION-1.pdf**  
(.pdf, 316,1 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**